

ROUBAIX, LE 29 JANVIER 1890

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

DEGREVEMENTS FICTIFS

Le budget de 1891 n'est pas encore définitivement établi, mais les journaux gouvernementaux font déjà miroiter aux yeux des électeurs les prétendus dégrèvements qu'il comporterait.

Les républicains prétendent tenir compte de l'indication donnée par le pays, qui veut une politique d'économie et de salissements d'impôts. Ils s'efforcent de nous faire des dégrèvements et des améliorations. Nous diminuons l'impôt foncier, comme vous l'avez toujours demandé; nous déduisons les dettes de l'actif des successions; nous allons supprimer chez les débiteurs l'exercice, l'odieuse exécution dont on réclame depuis si longtemps l'abolition.

Ce serait beaucoup, en effet, s'ils étaient réels. Mais, par malheur, ils ne sont qu'apparents et, en fait, ils aboutissent à des augmentations d'impôts. Ne voulant, ne pouvant ou ne sachant pas faire d'économies, nos ministres sont forcés de ne jamais diminuer d'un côté une recette quelconque sans élargir, d'autre part, une ressource équivalente ou même supérieure.

Nous avons déjà parlé de la prétendue diminution de l'impôt foncier. Elle ne portera que sur le sol non bâti; mais les propriétés bâties paieront 45 millions de plus, c'est-à-dire que l'impôt qui les frappe sera presque doublé. Au lieu de payer sur son champ, le contribuable paiera sur la ferme ou sur la maison d'habitation; qu'y gagnera-t-il? On prétend, il est vrai, que c'est la propriété urbaine bâtie qui supportera le fardeau. C'est à savoir, et dans tous les cas, elle n'en acquitterait que la moindre part.

Pour droits de succession, c'est bien plus fort encore. Les dettes, dit l'article premier du projet ministériel, seront déduites de l'actif de la succession quand les héritiers en feront la demande. Voilà qui va fort bien. Mais il faudra qu'ils réalisent d'actes sous seing privé enregistrés; et là, première source de bénéfice pour l'Etat par la perception des droits d'enregistrement et de timbre.

Autre augmentation d'impôt! Lorsque les intéressés auront réclamé le bénéfice de la loi la valeur de la succession devra être calculée d'après le revenu multiplié au moins par 25 s'il s'agit de meubles et par 30 s'il s'agit d'immeubles, au lieu de 20 et 25 comme aujourd'hui. De la sorte, il arrivera souvent, quand la proportion des dettes sera faible, que les héritiers auront intérêt à ne pas se prévaloir de la loi nouvelle. Nous n'insistons pas d'ailleurs sur le danger de voir se généraliser l'application du nouveau mode de calcul.

Ce n'est pas tout. Pour compenser encore plus sûrement son prétendu dégrèvement, le gouvernement propose d'augmenter dans une proportion variant du cinquième au dixième, les droits de mutation à partir du degré de frère et de sœur sur toutes les successions indistinctement, qu'il y ait ou non des dettes. Grâce à cet ensemble de mesures, si l'Etat perd par la détaxation des dettes une trentaine de millions, il a chance d'en recevoir quarante, grâce aux autres dispositions du projet. C'est ce qui, en république, s'appelle dégrèver.

Pour les loyers, les projets gouvernementaux restent encore incertains. Pourtant ils semblent conçus dans le même esprit: grever sous prétexte de dégrèver. On supprimerait l'exercice, mais on doublerait, on triplerait les licences et les patentes; on exercezait peut-être le bouillier de cru. On n'augmenterait pas le droit de douane sur l'alcool étranger à la frontière, mais on porterait le droit de fabrication sur l'alcool français à un taux tellement exorbitant qu'il constituerait une invite directe à la fraude.

LA COMMISSION DES DOUANES

Paris, 28 janvier. — La nomination de la Commission des douanes, composée de 55 membres, a été faite, aujourd'hui, par le Sénat, au Palais-Bourbon. Raresont, même les jours de grandes séances, les députés à être montrés aussi exacts. Nous avons insisté déjà, à plusieurs reprises, sur le double intérêt économique et politique que présentait cette action.

Dans chaque bureau la discussion a été très longue et généralement intéressante. De véritables discours ont été prononcés par les candidats. Nous donnons plus loin l'analyse des déclarations les plus intéressantes.

Premier bureau. M. THIÉRIER DE PONTHEVILLE, qui avait posé sa candidature au premier tour, a réclamé une protection énergique pour notre industrie et notre agriculture et pour toutes les sources de travail. Le député du Nord est d'avis que c'est aux taxes douanières qu'il faudra demander les ressources nécessaires pour supprimer, au moins temporairement, l'impôt des droits de douane et les impôts indirects qui pèsent si lourdement sur les classes laborieuses.

Deuxième bureau. M. CHARLES BOUÏF a fait un long historique du port de Marseille et de ses relations avec l'étranger. Il a proposé de supprimer le droit de douane sur les produits étrangers. M. BERTHELOT a fait le relevé des tarifs en vigueur dans les divers pays et a demandé que la Commission pour sauvegarder les intérêts de la région lyonnaise.

Troisième bureau. Dans ce bureau, les discours ont été très intéressants et ont été prononcés par M. REINAUD qui obtient 18 voix, le cinquième au premier tour. Le député du Nord fait d'abord remarquer combien les intérêts des producteurs sont délicats et combien elles doivent être étudiées avec soin avant de prendre des résolutions dont les conséquences peuvent être si graves pour notre agriculture et notre industrie.

Quatrième bureau. M. PIERRE LEBLANC développe un système qu'il qualifie de nouveau. Il se déclare avant tout hostile au renouvellement des traités de commerce. A son avis le gouvernement français devrait établir un tarif général, sauf à convenir avec certaines nations de modifications de tarifs différentiels, qu'on modifierait suivant les circonstances au moyen d'une loi.

Cinquième bureau. M. PIERRE LEBLANC développe un système qu'il qualifie de nouveau. Il se déclare avant tout hostile au renouvellement des traités de commerce. A son avis le gouvernement français devrait établir un tarif général, sauf à convenir avec certaines nations de modifications de tarifs différentiels, qu'on modifierait suivant les circonstances au moyen d'une loi.

Le renouvellement des traités de commerce, mais il faut les conclure en tenant compte de la situation économique actuelle et de la nécessité de protéger notre industrie et notre agriculture. M. LEBLANC déclare entièrement partisan du système protectionniste. Il veut qu'on protège, indistinctement, nos produits nationaux et qu'on n'admette librement en France que les matières premières.

Sixième bureau. M. MÉLINE, qui est considéré comme le représentant des idées protectionnistes, se déclare opposé en principe au renouvellement des traités de commerce, mais il ne se refuse pas à la conclusion de certains conventions commerciales, pourvu qu'elles ne soient point basées sur des tarifs à long terme.

Septième bureau. M. FAYAT, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

Huitième bureau. M. DEVELLE, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

Neuvième bureau. M. DEVELLE, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

Dixième bureau. M. DEVELLE, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

Onzième bureau. M. DEVELLE, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

La Commission des douanes a tenu une longue séance. M. DEVELLE déclare qu'il est protectionniste résolu, mais dans l'état actuel, il n'y a pas autre chose à dire ni à faire. Mais, ne nous en laissons pas aller à établir un droit sur les laines, parce que qui ne veut pas compromettre l'exportation des laines.

Les industries qui ont médité de frapper, et il y en a d'autres que celles de la laine et de la soie, seraient en danger par l'élevé de leurs tarifs de production dans le développement intérieur, comme dans leur développement extérieur. On sait qu'un pays ne peut pas exporter quand il se ferme aux importations. Il faut prendre garde de faire des lois qui gênent les grandes compensations commerciales.

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Onzième bureau. M. DEVELLE, est d'avis, qu'avant de supprimer toutes les barrières de douane, il faut sans parti-pris tenir compte des intérêts économiques de nos producteurs. Sans condamner en principe le système des traités de commerce, il estime que les traités actuels doivent être révisés.

La Commission des douanes a tenu une longue séance. M. DEVELLE déclare qu'il est protectionniste résolu, mais dans l'état actuel, il n'y a pas autre chose à dire ni à faire. Mais, ne nous en laissons pas aller à établir un droit sur les laines, parce que qui ne veut pas compromettre l'exportation des laines.

Les industries qui ont médité de frapper, et il y en a d'autres que celles de la laine et de la soie, seraient en danger par l'élevé de leurs tarifs de production dans le développement intérieur, comme dans leur développement extérieur. On sait qu'un pays ne peut pas exporter quand il se ferme aux importations. Il faut prendre garde de faire des lois qui gênent les grandes compensations commerciales.

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

Le prince Napoléon et le prince Victor aux funérailles du duc d'Aoste. Le Figaro publie ce qui suit: « Dès l'arrivée du prince Victor à Turin, son père avait présenté sur ses sentiments à l'égard de son fils. On le voit, il n'est pas un homme sûr, incapable de rendre de grands services dans un pays où il faut déployer une énergie tout à fait supérieure. Stanley, au contraire, est étonnant d'activité et d'audace. »

L'AFFAIRE GOUFFÉ

Gabrielle Bompard. Gabrielle Bompard, interrogée de nouveau ce matin par M. Dopfer, paraît comprendre maintenant sa situation, et elle s'est alarmée. Elle a pleuré abondamment et ne parle plus; elle accuse M. Garanger de l'avoir trompée sur les suites de sa démarche auprès du préfet de police.

Chez le juge d'instruction. Voici le récit, d'après le Temps, de ce qui a été fait aujourd'hui: « M. Garanger et Chateau ont été confrontés, à midi, dans le cabinet de M. Larousse, dans le cabinet du juge d'instruction, elle s'est trouvée, dans un coin, en présence de M. Garanger qui était en conférence avec un avocat. »

Une conversation avec J. Ferry. Paris, 28 janvier. — Un ami du journal la France a eu avec Jules Ferry, une conversation qu'il a communiqué à ce journal, et dont nous publions les passages suivants: « M. Jules Ferry s'attendait donc aux questions que nous allions lui poser; à ce étonnement, il nous a dit: « Je n'ai jamais été de présenter à Nice, soyez-en bien assuré. »

Le tirage de la tombola de l'Exposition. Paris, 28 janvier. — Le tirage de la mise en route des numéros par série se fait bien lentement, au palais de l'Industrie, et malgré tout l'activité déployée, il n'est pas certain que cette première opération soit terminée aujourd'hui.

Les anglais à Zanzibar. — Manœuvres devant le sultan. — Départ de l'escadre. Londres, 29 janvier. — On télégraphie de Zanzibar, à la date du 28: « Environ 1,000 hommes, appartenant à la marine, ont été envoyés de transport, ont été débarqués aujourd'hui par les navires de guerre anglais. »

LES MARCHÉS A TERME. BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours se relèvent d'un façon assez sensible sur les mois très éloignés. Toutefois la tendance de marché est calme.

LES MARCHÉS A TERME. BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours se relèvent d'un façon assez sensible sur les mois très éloignés. Toutefois la tendance de marché est calme.

BOURSE DE PARIS

du mercredi 29 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Table of stock market data for Paris, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mercredi 29 janvier

PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Valeurs and Charbonnages.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

La grève de Lens. Paris, 28 janvier. — La pluie a beaucoup contribué à la grève de Lens. Les ouvriers sont très mécontents de la situation. Le renvoi des trois membres du syndicat les a vivement affectés.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

Le Petit Parisien raconte l'anecdote suivante: « Eyrard s'associa même avec un certain Rossetti, et se fit le secrétaire de ce dernier. C'est d'ailleurs à un incident qui mérite d'être raconté: « Eyrard avait trouvé, on ne sait comment, trois mille francs dans un tiroir de son bureau. »

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours se relèvent d'un façon assez sensible sur les mois très éloignés. Toutefois la tendance de marché est calme.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours se relèvent d'un façon assez sensible sur les mois très éloignés. Toutefois la tendance de marché est calme.